



Le p'tit Koetzinguais

N°55 : Mars 2026



Le printemps arrive à grands pas.

Alors que la nature se réveille doucement, le Printemps de la Littérature vient bousculer nos habitudes pour nous offrir un vent de fraîcheur et d'évasion.

Ce mois de mars est une invitation à la découverte, à celle de nos paysages qui reverdissent et à celle des auteurs qui nous font rêver. Beau printemps à tous !



À noter

- Dimanche 15 mars : Brunch et jeux de sociétés, à la salle Édouard Kessler, organisé par l'association les Hell'saciens, à partir de 9h.
- Dimanche 15 mars : 1er tour des élections municipales.
- Mardi 17 mars : Après-midi récréatif, au local de l'association du Koetz', 37 rue principale, à partir de 14h45.
- Vendredi 20 mars : Soirée jeux de sociétés, au sous-sol de l'école maternelle, organisée par l'association les Hell'saciens, à partir de 20h.
- Dimanche 22 mars : 2ème tour des élections municipales.
- Mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 mars : Vente de tulipes organisée par l'association Donneurs de Sang.
- Mardi 31 mars : Après-midi récréatif, au local de l'association du Koetz', 37 rue principale, à partir de 14h45.
- Vendrai 03 avril : Opération Bol de Riz au profit du CCFD, à la salle Édouard Kessler, à partir de 12h.
- Lundi 06 avril : Chasse aux oeufs, dans le verger de la salle Edouard Kessler, à partir de 09h45.



L'inspiration du mois



Le Printemps au bout de la plume

Le rideau de l'hiver se lève sur nos rues
Dévoilant les couleurs que l'on ne croyait plus
La nature s'éveille et change de décor
Le soleil vient y poser ses premiers rayons d'or
Les chemins du village nous invitent à sortir
Pour voir enfin les arbres de nouveau reflleurir
Car si l'année passée s'est envolée au vent
Elle se réécrit aujourd'hui en un poème vivant
Que ce mois de renouveau, en gestes et en mots
Apporte à chacun de nous un souffle plus beau
Profitions du grand air, du retour de l'azur
Le printemps se réécrit, plus frais et plus pur

Isilda Lieby

Le printemps est
une écriture qui
s'écrit chaque
année et qui
s'efface chaque
année.

Christian Bobin

Métamorphose printanière et passage à l'heure d'été

Mars est un mois singulier où l'hiver hésite encore et où le printemps s'impatiente. Dans nos jardins et le long de nos chemins la nature commence doucement sa mue. Les bourgeons pointent aux branches, les perce-neige et jonquilles colorent les bordures et le soleil se fait plus chaud derrière les vitres. C'est le moment où le village sort de sa torpeur hivernale. Pour accompagner cette métamorphose, nous avons rendez-vous avec notre traditionnel changement d'heure. Dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars, nous basculerons officiellement à l'heure d'été. À 2 heures du matin, il sera déjà 3 heures. Nous avançons donc nos montres d'une heure. Si nous perdons une petite heure de sommeil cette nuit-là, nous y gagnons en retour, une heure de luminosité supplémentaire chaque soir. Au-delà du réglage des montres, c'est surtout le plaisir de voir enfin les journées s'allonger et les soirées s'étirer. Une heure de soleil ou de lumière en plus pour profiter davantage de la fin de journée, avant que le printemps ne s'installe définitivement parmi nous.

ETAT CIVIL

ANNIVERSAIRE

94 ANS



Jeannette Goldschmitt
née le 02 février 1932



NOS ASSOCIATIONS



LE REMEDE

Pour la saison 2026 des cavalcades, Le Remède est une nouvelle fois présent sur les routes d'Alsace et avec un tout nouveau char !

Nous sommes fiers de défiler depuis mi-janvier à bord du Pferterzegla, une locomotive datant de la fin du 19e siècle. Un projet qui a vu le jour après de nombreux moments passés entre amis à bricoler, rire et échanger pour imaginer la meilleure façon d'émerveiller petits et grands. Cette locomotive rend hommage à l'ancien train à vapeur qui traversait autrefois le Sundgau pour relier Altkirch à Ferrette. Avec sa structure cylindrique, elle représente une vraie nouveauté en Alsace.

Comme chaque année, nous sommes toujours heureux de partager ces moments avec le public : distribuer fleurs, doudous et bonbons, mais aussi, depuis cette saison, du popcorn... sans oublier les incontournables confettis !

Vous voulez voir cette belle locomotive en vrai, de vos propres yeux? Venez nous voir lors de nos prochaines cavalcades à : Steinbrunn-le-Bas le 7 mars, Village-Neuf le 8 mars, Schlierbach le 28 mars, Dannemarie le 29 mars.



Et si certains d'entre vous ont des doudous ou des jouets dont ils n'ont plus l'utilité, ils pourront encore faire des heureux lors de nos prochaines cavalcades.
N'hésitez pas à contacter notre président, Sébastien Barth au 06 11 79 02 50.



CONSEIL DE FABRIQUE



Quand les traditions se rejoignent... Cette année, le calendrier nous réserve une coïncidence rare. Pour la première fois depuis des années, les communautés chrétienne et musulmane s'apprêtent à vivre leurs temps forts spirituels simultanément.



Le Mercredi des Cendres, marquant le début du Carême, et le premier jour du Ramadan tombent tous deux le 18 février.

Le Carême suit le calendrier solaire (lié à la date de Pâques), le Ramadan suit le calendrier lunaire. Ce croisement de dates ne se produit que tous les 30 ans environ.

Témoins privilégiés de ce calendrier exceptionnel, les membres du Conseil de Fabrique se font les artisans de l'accueil. En tant que gardiens de notre patrimoine religieux, ils redoublent d'efforts pour que nos édifices restent des lieux de paix, ouverts et chaleureux.

Que l'on soit croyant ou non, cette période est une invitation à la bienveillance et à la découverte de l'autre. C'est aussi l'occasion de partager un moment de fraternité.



'S DORFHUS ET KOETZ'

Rappel : Koetzingue s'expose

Vos créations dorment dans vos ateliers ? Peinture, sculpture, photo, tricot ou artisanat... il est temps de les sortir de l'ombre !

Rejoignez l'exposition "Koetzingue s'expose" les 25 et 26 avril 2026 à la salle Édouard KESSLER. Que vous soyez débutant ou passionné chevronné, cet événement est votre vitrine.

L'objectif est de partager votre savoir-faire dans une ambiance conviviale et sans compétition. Cette Expo s'adresse à tous les artistes et créateurs locaux (pinceaux, aiguilles, terre, bois, etc.).

L'inscription est simple et rapide !

Inscrivez-vous **avant le 15 mars 2026** en appelant Roland Walter au 06 17 25 61 58 ou auprès de Isilda Lieby 06 99 16 58 07

Les associations 'S Dorfhuis et Le Koetz comptent sur votre talent pour faire rayonner notre village !

"L'art ne vit que s'il est partagé."



LE KOETZ'

Le lundi de Pâques 6 avril aura lieu notre traditionnelle chasse aux œufs avec Coco lapin dans le jardin du Dorfhus. Bricolage, dessins et conte seront proposés aux enfants. Pour patienter une collation sucrée et salée sera servie aux enfants et leur famille moyennant une participation.



Une tombola à 2 euros avec comme lot un panier garni avec différents produits dont certains de la maison Bahlinger sera présentée.

Participation de 3 euros à la chasse aux œufs.

Inscription obligatoire auprès de

Dominique au 06 22 42 31 54

Nous proposerons également un petit marché de Pâques. Les personnes voulant exposer peuvent également s'inscrire auprès de Dominique

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Le dimanche 15 février, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Koetzingue a eu le plaisir d'organiser son repas choucroute. Vous étiez 160 convives réunis pour partager ce moment traditionnel, et quel plaisir de vous voir si nombreux ! Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à tous les participants.

Nous remercions également chaleureusement, les généreux donateurs qui ont contribué à l'organisation d'une tombola richement dotée.



Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la soirée Aperol qui se tiendra le 18 septembre 2026.



DONNEURS DE SANG

Dominique Gerum, Sabine Schwob et Raymond Bruetschy passeront dans le village les **mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 mars** pour l'opération tulipes à cœur au bénéfice de l'IRHT (Institut de Recherche en Hématologie, Transplantation).

Merci à toutes celles et tous ceux qui contribueront à l'avancée de la recherche. - 7 euros le bouquet.



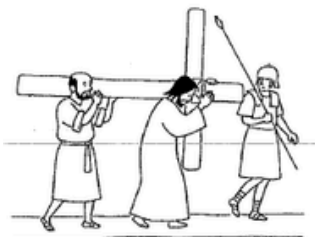
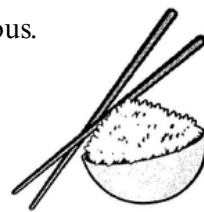


SAINT LEGER

Le **03 avril** aura lieu dans notre église la célébration du Vendredi Saint.
Plus particulièrement adapté aux jeunes et aux enfants, elle est ouverte à tous.



A l'issue de la célébration, vous êtes chaleureusement invités au repas "bol de riz," dès 11H30, un moment convivial au profit du CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement)



Au programme : Riz à volonté avec sauces variées et pomme.
Enfants, jeunes, adultes, vous êtes tous invités Koetzingue, salle Kessler, rue de la Liberté.
Vous donnerez pour ce repas le montant que vous voudrez.



COMMISSION EMBELLISSEMENT



Les bénévoles de la commission embellissement ont commencé à peindre 2 armoires destinées à devenir des armoires à livres qui seront installées dans les 2 abribus du village. Merci à l'équipe de talentueux bénévoles pour leur disponibilité et leur énergie. Leur créativité permet de concrétiser ces beaux projets tout en favorisant l'économie circulaire et le plaisir de lire.



Les décorations de pâques seront mises en place dès ce week-end.



VIE DE LA COMMUNE



PATRIMOINE : " S'Melchhieslé "



La liberté se décline aussi au coin de nos rues. Justement, rue de la Liberté, un bâtiment nous murmure son histoire...

Si les murs pouvaient parler... l'histoire du « S'Melchhieslé »

Au détour de la rue de la Liberté, une petite bâtisse attire l'attention. Sa façade porte une inscription qui résonne comme un écho du passé, le « S'Melchhieslé ». Si ces murs pouvaient parler, ils nous raconteraient une époque où le village vivait au rythme des saisons et de la traite des vaches.

Jusqu'en 1985, ce bâtiment était le cœur battant du village, le dépôt de lait communal. Matin et soir, c'était le point de ralliement des agriculteurs qui y déposaient leur production, mais aussi celui des habitants qui venaient y chercher leur lait frais. Les bidons en métal s'entrechoquaient dans un bruit métallique caractéristique, annonçant le début ou la fin de la journée de travail.

Une "petite maison" chargée d'histoire, en dialecte « S'Melchhieslé » signifie littéralement « la petite maison du lait ». Ce diminutif affectueux montre l'attachement des anciens à ce lieu qui était bien plus qu'un point de collecte. C'était le réseau social de l'époque : on y discutait des récoltes, du temps qu'il ferait demain et des nouvelles de chaque famille. C'était un lieu de brassage et de solidarité.

Avec la modernisation de l'agriculture et la fin des collectes manuelles en 1985, le bâtiment a perdu sa fonction première. Pourtant, il reste un témoin précieux de l'organisation rurale de notre commune.



En conservant son nom sur sa façade, le bâtiment continue de transmettre l'histoire de nos racines aux nouvelles générations..

La prochaine fois que vous passerez devant le « S'Melchhieslé », écoutez bien... vous entendrez peut-être encore le murmure des conversations d'autrefois...



Avis de démarchage énergétique. La municipalité vous informe que des vendeurs de la société RANGER effectueront une campagne de démarchage à domicile dans notre commune, du 28 février au 30 mars 2026. Mission : Présentation des contrats et services d'énergie pour le compte du fournisseur ENGIE.

💡 Rappels de sécurité : Le démarcheur doit être en mesure de vous présenter sa carte professionnelle. Vous n'avez aucune obligation de souscription immédiate. En cas de signature, vous disposez d'un délai de rétractation légal de 14 jours.

Pour toute question sur ce démarchage, vous pouvez contacter ENGIE au 0 800 100 052 du lundi au vendredi entre 9h et 17h (service & appel gratuit) RANGER MULHOUSE 06 37 99 11 39.



Elections municipales 2026

Nouvelles règles de vote

Pour les communes de moins de 1000 habitants,

Scrutins des 15 et 22 mars 2026

1. Choisissez votre bulletin :

Le bulletin choisi ne devra être ni raturé, ni modifié, ni panachage des listes, sous peine de nullité.

2. Glissez votre bulletin dans l'enveloppe fournie :

Utilisez une seule enveloppe officielle, remise dans le bureau de vote.

3. Dépôt de l'enveloppe dans l'urne et signature de la liste d'émargement

Le bureau de vote sera ouvert de 08h à 18h.

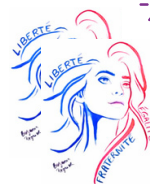
Renseignez-vous en allant en mairie ou par mail :

mairie@koetzingue.fr



Résumé des conseils municipaux

Le compte rendu intégral du Conseil Municipal est consultable en Mairie et sur IntraMuros



Conseil municipal du 26 janvier 2026

- Emprunt Crédit Mutuel – Report d'échéance (Acquisitions Schlicht). L'emprunt souscrit en 2015 pour les acquisitions « Schlicht » (860 000 € à 1,49 %) arrive à échéance au 31 janvier 2026, avec un solde restant dû de 904 909,93 €. En raison de retards administratifs liés au projet de lotissement côté rue principale, un report d'un an jusqu'au 31 janvier 2027 est sollicité auprès du Crédit Mutuel. Approbation à l'unanimité
- Élections municipales 2026 – Mise à disposition des salles communales. Fixation des conditions de mise à disposition des salles communales en période préélectorale et électorale, dans le respect de la neutralité et de l'égalité entre les listes candidates. Aucune autre ressource communale ne pourra être utilisée à des fins électorales. Approbation à l'unanimité

Conseil municipal du 23 février 2026

- Urbanisme : présentation des dossiers déposés depuis le dernier conseil municipal.
- Saint-Louis Agglomération – Groupement d'achats d'électricité 2027-2028. Proposition d'adhésion au groupement d'achat d'électricité porté par Saint-Louis Agglomération pour les années 2027-2028. Les tarifs prévisionnels sont annoncés à la baisse (entre 51 € et 57 € le MWh selon les tendances actuelles). Approbation à l'unanimité
- Personnel communal - Modification du RIFSEEP (régime indemnitaire). Actualisation du régime indemnitaire des agents communaux, notamment du Complément Indemnitaire Annuel (CIA), lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir. Le CIA sera attribué selon des critères objectifs (valeur professionnelle, investissement, sens du service public, travail en équipe...). Approbation à l'unanimité
- Personnel communal - Protection sociale complémentaire – Prévoyance et Santé. Fixation des montants de participation communale à la prévoyance (50 € par agent, dans la limite de la cotisation) et à la complémentaire santé selon la situation familiale et le régime d'affiliation. Approbation à l'unanimité
- Convention relative à l'entretien des routes départementales en agglomération. Signature d'une convention tripartite entre la commune, Saint-Louis Agglomération et la Collectivité Européenne d'Alsace afin de préciser la répartition des charges d'entretien des routes départementales en traversée d'agglomération. Approbation à l'unanimité
- Certificats d'économies d'énergie (CEE). Convention avec Saint-Louis Agglomération pour la centralisation et la valorisation des certificats d'économies d'énergie. La commune percevra 70 % des gains générés. Convention valable jusqu'au 31 décembre 2030. Approbation à l'unanimité
- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2026. Autorisation donnée au Maire d'engager, avant le vote du budget 2026, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits 2025 (soit 570,78 € affectés à des dépenses de signalisation et de voirie). Approbation à l'unanimité
- Indemnités de fonctions des adjoints. Fixation des indemnités des adjoints au taux légal maximal autorisé pour une commune de 500 à 999 habitants (11,77 % de l'indice brut terminal). Adopté par 12 voix pour et 1 abstention
- Logements communaux – Répartition des charges locatives. Définition des critères de répartition des charges (eau, fioul, gaz) pour les logements communaux afin d'assurer une information claire et équitable des locataires. Fixation d'un montant annuel de chauffage pour l'appartement du 1er étage de la mairie pour les années 2022 à 2024. Approbation à l'unanimité
- Divers et informations
 - Organisation du bureau de vote pour le 15 mars 2026.
 - Rencontre avec le Sous-Préfet concernant la participation aux frais scolaires demandée par la commune de Rantzwiller. Le Maire lit le courrier du Sous-Préfet qui précise qu'aucun accord n'a été trouvé.
 - Publication prochaine d'une offre d'emploi pour le recrutement d'un agent administratif en mairie.





FIN FÉVRIER : LES PREMIÈRES NAISSANCES ONT COMMENCÉ

La faune sauvage n'attend pas le printemps

— Déjà nés ♥



Grand-duc d'Europe

Poussins en duvet blanc, 3 à 5 jours de vie.



Écureuil roux

Premières sorties hors du nid maternel.



Marcassins

Premières portées dans le sud de la France.

— En gestation ou en incubation 🥚



Renarde

Mise bas prévue courant mars.



Blaireau

Naissances sous terre en février-mars.



Héron cendré

Colonies actives, couvain en cours.



Chouette hulotte

Nicheuse la plus précoce, poussins déjà éclos.

— Conséquences pratiques 🖐️



Ne pas obstruer les cavités d'arbres.



Garder les chats à l'intérieur.



Vérifier avant de faucher les hautes herbes.

**En mars : premières nichées de merles noirs, rougegorges et mésanges bleues.
La saison ne fait que commencer.**



💧 L'eau, une ressource à préserver dès le printemps



Alors que la nature se réveille, le 22 mars c'est la Journée mondiale de l'eau.

À Koetzingue, nous avons la chance de vivre dans un environnement préservé, mais l'actualité nous rappelle que l'eau est un bien précieux qu'il faut protéger.

- 1) Les bons gestes au jardin : avec le retour dans nos jardins et potagers, et l'entretien des espaces verts, quelques réflexes simples permettent de limiter notre consommation d'eau.
- 2) Récupérer l'eau de pluie : un geste simple pour arroser fleurs et légumes sans puiser dans le réseau d'eau potable.
- 3) Le paillage : couvrir le sol au pied des plantations permet de garder l'humidité plus longtemps et d'espacer les arrosages.
- 4) L'heure du jardinier : arroser tôt le matin ou tard le soir limite l'évaporation inutile.
- 5) Protéger notre environnement Préserver l'eau, c'est aussi faire attention à ce que nous laissons s'infiltrer dans le sol. En évitant les produits chimiques pour le désherbage de nos trottoirs et de nos jardins, nous protégeons la qualité de nos nappes phréatiques locales.



Chaque petit geste compte pour que nos ressources restent pures longtemps mais aussi pour les générations futures.



Koetzingue en fleurs !



MON PARCOURS JDC



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

J'AI 16 ANS

- Je me fais recenser auprès de la mairie de mon domicile.
- Je déclare **ma double-nationalité** éventuelle.
- Je donne une adresse mail valide et postale complète.
- Je conserve mon attestation de recensement jusqu'à mes 18 ans.
- **J'attends** de recevoir le mail m'invitant à créer mon compte **Défense+**
- Je signale au CSNJ si je déménage.

J'AI 17 ANS

- Je suis convoqué au cours du **trimestre de mes 17 ans**.
- Je reçois ma convocation par courrier ou sur mon compte **Défense+** si je l'ai créé.
- Je fais ma JDC.
- Jusqu'à mes 25 ans, je conserve mon Certificat Individuel de Participation à la JDC (CIP) et je signale tout changement de situation au CSNJ.

JE SOUHAITE

- Changer la date de ma JDC / déclarer un changement d'adresse.
- Demander un duplicata de mon CIP ou de mon attestation de recensement.
- Demander un renseignement.



- J'ai une double nationalité **ET** j'ai reçu une lettre de convention.

*Le P'tit Kœtzinguois est réalisé par Jean-Marc GUIDEMANN, Isilda LIEBY, Armelle MONA, Gladys ROGARTH et Sylvie SUTTER
Edité et imprimé par la mairie de Koetzingue - Ne pas jeter sur la voie publique.*



Mairie de Koetzingue - 31 rue Principale - 68510 KOETZINGUE - Tél : 03 89 81 52 72
Site Internet : www.koetzingue.fr - Application : IntraMuros